

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 003/2021/FNM

Le **Lundi 24 Mai 2021 à 10 heures**, il sera procédé, à la salle des réunions de la Fondation Nationale des Musées sise à : 31, avenue Alaouyine, Quartier Hassan, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les **prestations de gardiennage, surveillance et sécurité au niveau des musées relevant de la Fondation Nationale des musées en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Chargée des Moyens Généraux de la Fondation Nationale des Musées à Rabat, il peut également être téléchargé soit à partir du site web de la Fondation Nationale des Musées [www.fnm.ma](http://www.fnm.ma), soit à partir du portail des marchés <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément à l'article 19 du Règlement des achats, fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation Nationale des Musées ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **80 000,00 dh (Quatre-vingt Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Six Millions Cinq Cent Quarante et Un Mille Deux Cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (6 541 200,00 DH T.T.C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Fondation Nationale des Musées.
- Soit déposés par voie électronique, sur le portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>, conformément aux articles 131 et 132 du règlement des achats de la Fondation Nationale des musées ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu **des visites des lieux non obligatoires** aux locaux des musées relevant de la Fondation Nationale des musées selon le calendrier suivant :

Ville	Musée	Date et heure de la visite
Rabat	Fondation Nationale des Musées	10/05/2021 à 09h00
Rabat	Bâtiment abritant l'ancien siège de l'OCP	10/05/2021 à 10h00
Rabat	Bâtiment Avenue Mohammed V	10/05/2021 à 11h00
Rabat	Musée de l'histoire et civilisations	10/05/2021 à 13h00
Rabat	Musée des bijoux Oudayas	10/05/2021 à 14h00
Safi	Musée National de la Céramique	11/05/2021 à 09h00
Marrakech	Musée Dar El Bacha	11/05/2021 à 14h00
Marrakech	Musée du patrimoine immatériel de la place de Jemaa El Fna	11/05/2021 à 11h00
Tanger	Musée Villa Harris	12/05/2021 à 09h00
Tanger	Musée de la Kasbah	12/05/2021 à 11h00
Larache	L'ancien siège du tribunal de première instance	12/05/2021 à 15h00
Oujda	L'ancien siège du Tribunal des affaires familiales	13/05/2021 à 11h00
Tétouan	Musée d'Archéologie	13/05/2021 à 10h00
Tétouan	Musée d'Ethnographie Bab El Oqla	13/05/2021 à 13h00
Fès	Musée El Batha	14/05/2021 à 09h00
Meknès	Musée Dar Jamai	14/05/2021 à 13h00
Meknès	Musée de la Poterie du près Rif	14/05/2021 à 15h00
Laayoune	Musée National des Arts Sahariens	14/05/2021 à 11h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de la consultation.